

Avis de constitution

SOCIETE « BOOKINAFRICA »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE Caféier 6-LOT 10-
ILOT 02, Lot 10, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 23/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BOOKINAFRICA »

Objet : La régie media : Marketing – Communication –
Publicité – Régie Publicitaire ;

La promotion culturelle ;

La médiation culturelle : l'accompagnement
professionnel acteurs culturels ; L'intermédiation
culturelle :

- Faciliter la mobilité, les échanges et les
collaborations entre les scènes artistiques africaines, la
diaspora et les autres régions du monde ;

- Faciliter les connexions culturelles et
artistiques : Mise en relation ciblée avec les bons
interlocuteurs selon la nature du projet (création,
production, diffusion, formation;

La Logistique ;

L'Organisation logistique complète :
Hébergement, transport, accueil personnalisé ;

La coordination logistique : Offrir de solutions
sur mesure aux artistes, structures et institutions
souhaitant se produire, collaborer ou organiser des
projets culturels sur le continent africain ;

La Régie logistique spécialisée, allant de la prise
en charge individuelle à l'organisation complète d'
événements culturels, tournées ou missions
professionnelles ;

La Plateforme digitale dédiée : formulaire
intelligent, messagerie intégrée, profils vérifiés, tableau
de bord avec suivi de chaque demande ;

La Consultance et la formation ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE Caféier 6-LOT 10-ILOT 02, Lot 10, Ilot 02

Dirigeant(s) Mlle ONGMOUILI YOKO GHISLAINE (COGÉRANT), Mlle DOKUI NESMONDE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03273 du 08/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41704/GTCA/RC/2025 du 08/07/2025

